

Enseigner à l'étranger est votre choix,
vous défendre est notre combat



Votez SNUipp-FSU,
SNES-FSU, SNEP-FSU !

Du 20 décembre 2018 au 20 février 2019, les personnels détachés de la Mission laïque française sont appelés à élire leurs représentants à la Commission Consultative Paritaire (CCP).

La CCP donne un avis sur le recrutement des détachés auprès de la MLF, examine les prolongations de missions et toutes les questions concernant les personnels et la vie des établissements du réseau.

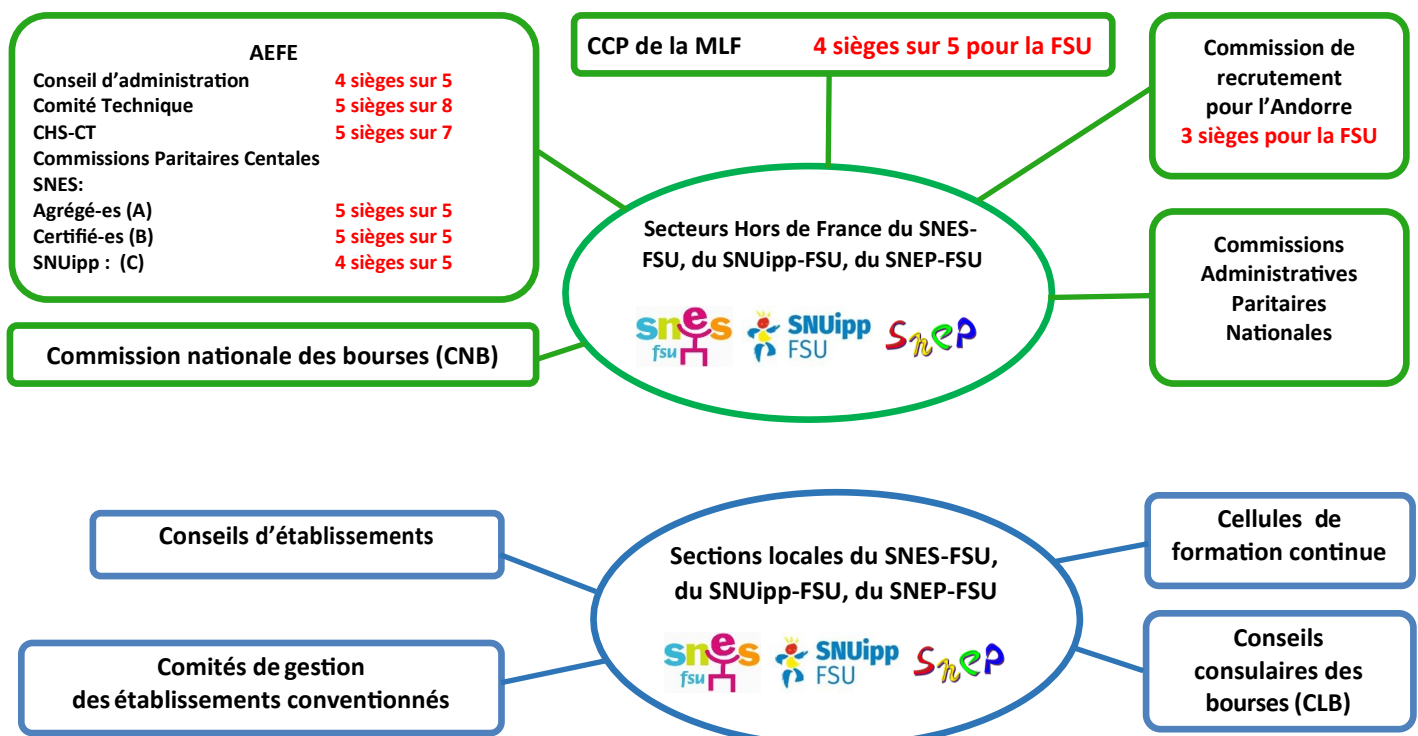
Grâce à la représentativité de la FSU, de nombreuses avancées ont été obtenues, notamment sur le statut commun des détachés, sur la convention d'expatriation, et sur les contrats. **Mais il faut aller plus loin !**

Votez dès réception du matériel de vote !

En votant pour les syndicats de la FSU, vous élirez des représentant-es :

- ♦ qui interviennent pour défendre les intérêts de tous les personnels : contrats, rémunérations, conditions de travail, problèmes administratifs, difficultés avec leur hiérarchie,
- ♦ qui font entendre vos revendications collectives et vos demandes individuelles,
- ♦ qui vous informent et vous rendent compte,
- ♦ qui connaissent les réalités du réseau d'enseignement français à l'étranger,
- ♦ qui défendent un enseignement français à l'étranger porteur des valeurs de notre système éducatif.

Une action syndicale en lien direct avec nos représentants sur le terrain



Je choisis mes élu-es
JE VOTE FSU



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Du 20 décembre 2018 au 20 février 2019

Clôture du scrutin à 10 heures, heure locale

4 sièges sont à pourvoir pour un mandat de 4 ans (actuellement, la FSU a 3 sièges sur 4).

Le matériel de vote a été expédié dans les établissements. Les consignes de vote, professions de foi et listes électorales seront obligatoirement **affichées de façon visible pour les personnels des établissements**.

Dépôt des votes dans les établissements ou envoi postal des votes sous enveloppe aux établissements uniquement (pas de dépôt ou d'envoi direct à la MLF, pas de procuration)

Les syndicats de la FSU s'opposent à toute régression à la MLF. Ils revendiquent :

De meilleures conditions de travail et de vie:

- la prise en compte du coût et des conditions de vie locale dans le calcul de l'indemnité,
- des contrats à reconduction tacite et renouvelables sans limitation de durée,
- la généralisation de la prise en charge des frais de déménagement,
- l'alignement sur la Fonction publique concernant le maintien du traitement durant les congés de maladie,
- une réelle prise en charge des personnels dans les pays en crise en cas de rapatriement ou de préjudice.

Le respect du droit des personnels:

- un fonctionnement démocratique des établissements, fondé sur le dialogue social et le respect des instances, des personnels et de leurs représentants,
- un recrutement équitable et transparent des détachés, sans profilage injustifié,
- le respect de la liberté pédagogique,
- le droit au temps partiel,
- le respect des droits syndicaux : droit de grève, réunions syndicales sur le temps de service, décharges syndicales.

**La FSU revendique une mobilité choisie par les personnels,
compatible avec la nécessaire stabilité des équipes.**

VOTEZ SNUipp-FSU, SNES-FSU, SNEP-FSU



SNUipp
FSU

www.snuipp.fr/-Hors-de-France-

twitter : <https://twitter.com/snuiphdf>

snes
fsu

Syndicat National
des Enseignements
de Second degré

www.hdf.snes.edu

twitter : <https://twitter.com/sneshdf>

Sne**P**
FSU

www.snefsu.net/hdf/